



150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819 849-2721, poste 255
Télécopieur : 819 849-4883
sec.urbanisme@coaticook.ca

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Enseigne

Adresse de la propriété visée par la demande : _____

Demandeur	
Nom	
Adresse	Code Postal :
Téléphone	
Courriel	
☐ Je suis propriétaire (ou) Identification du propriétaire :	
Nom	
Adresse	
Téléphone	

Exécutant des travaux	
☐ Même que le demandeur ☐ Même que le propriétaire ☐ Autre (compléter ci-dessous) :	
Nom	
Adresse	
Téléphone	

Échéancier et coût des travaux	
Coût des travaux :	
Date prévue de début :	Date prévue de fin :

Documents à fournir avec votre demande	
☐ L'implantation de l'enseigne fait sur la base du certificat de localisation à l'échelle et indiquer les distances des limites de terrain	
☐ Le rendu détaillé ou graphique en couleur démontrant les dimensions de l'enseigne proposée (hauteur x largeurs x profondeurs et la hauteur à partir du sol)	
☐ L'image de la base de soutien, les détails liés à l'ancrage incluant les dimensions	
☐ Les matériaux de construction	
☐ Un modèle du type de luminaire	
☐ Dans le cas où vous présentez plusieurs modèles pour une même enseigne, indiquez vos choix en ordre de priorité	

Quantité d'enseignes		
Existante :		Demandée :
Description		
Type d'enseigne		
☐ plat	☐ perpendiculaire	☐ vitrage
☐ poteau	☐ muret	☐
☐ fanion	☐ auvent	☐ autre
Type d'éclairage		
☐ à partir du haut de l'enseigne		☐ Enseigne lumineuse
☐ à partir du sol ou du bas de l'enseigne		☐ Non éclairé
☐ Autre :		
Inscription sur l'enseigne		
Enseigne (1) :		
Enseigne (2) :		
Enseigne (3) :		

Commentaire : _____

Signature du demandeur

Date

N. B. Tous les projets d’enseigne sont assujettis au PIIA (plan d’implantation et d’intégration architecturale). Ils sont présentés au CCU (comité consultatif d’urbanisme) et doivent être approuvés par le conseil municipal. Veuillez noter qu’il y a des délais à ce processus.

Attention, afin de pouvoir vous remettre le permis, nous devons d’abord recevoir le paiement de la facture associée. Dès que celle-ci sera acquittée, nous procéderons à l’émission du permis.